

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 16 octobre 2017

ARS Bourgogne-Franche-Comté : Faciliter la santé numérique

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté est partenaire des « 36 heures chrono BFC » qui se déroulent mardi 17 octobre, à Dijon. L'occasion de mobiliser les acteurs régionaux de la santé numérique.

Alors que le plan pour l'égal accès aux soins dans les territoires lancé le 13 octobre vise notamment à « mettre en œuvre la révolution numérique en santé pour abolir les distances », l'ARS Bourgogne-Franche-Comté participe ce 17 octobre aux « 36 heures chrono », une campagne organisée en région pour offrir aux acteurs concernés (professionnels de santé, élus, industriels, ingénieurs...) un espace de dialogue et de partage d'expériences sur la santé numérique.

Pierre Pribile, directeur général de l'ARS, ouvrira les travaux qui se tiennent au palais des congrès de Dijon.

Le programme de l'événement prévoit notamment deux temps forts consacrés à des actions-phare de l'Agence :

- **eTICSS** (e Territoire Innovant Coordonné Santé Social), qui poursuit son déploiement sur le nord de la Saône-et-Loire où ce projet ambitieux sélectionné dans le cadre du programme national Territoire de Soins Numérique concerne 350 000 habitants.
Objectifs : améliorer les parcours de santé par les outils numériques et co-construire des services avec les professionnels et les usagers.

eTICSS repose sur deux piliers : une plateforme territoriale d'appui (PTA Nord 71), avec un centre d'appel unique pour le territoire, et un outil de coordination, un dossier informatisé pour la mise en place et le suivi du plan personnalisé de soins (PPS).

Avec une file active qui atteint maintenant plus de 1 600 patients, le programme emporte l'adhésion des principaux acteurs et partenaires concernés. Son extension à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté est en cours.

En savoir plus : <http://www.eticss.fr/>

- **La télémédecine : plus de 150 sites déployés en BFC**

Télé-AVC (30 sites opérationnels), télé-neurologie (34 sites), télé-dermatologie (43 sites) ... alors que la Bourgogne-Franche-Comté a une longueur d'avance en télémédecine (qui représente 8 000 actes par année sur la région), l'ARS met en place un maillage territorial pour la déployer en ambulatoire, au plus près du patient : dans les maisons de santé et cabinets libéraux, les EHPAD, les hôpitaux locaux...

Enjeux : réduire les inégalités territoriales concernant l'accès aux soins de spécialistes, éviter les déplacements des populations fragiles, réduire les délais de prise en charge.

La stratégie de déploiement 2017-2019 se décline en trois phases annuelles de 50 sites.

Un appel à projet lancé en juin 2017 est en cours d'instruction. Le comité de sélection doit se réunir au début du mois de novembre : 65 dossiers concernant 115 structures seront passés en revue.



— Contact Presse :
 — Lauranne Cournault
 — Tél. : 03.80.41.99.94

ARS Bourgogne-Franche-Comté
 Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex
 Tél. : 0808 807 107 - Site : www.ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr